



solo, en tandem, mono, tricycle ou BMX faites du vélo



ma ville à vélo, c'est ici



sécuriser

un réseau complet d'itinéraires cyclables



le maillage

- Un réseau cohérent résorbant les discontinuités.
- Un réseau séparé autant que possible des voies de circulation automobile.
- Un réseau « franchisseur d'obstacles » :
 - passerelle de la Sausse
 - tunnel de St Caprais
 - pont sur l'Hers et la rocade.



sensibiliser

une culture vélo à réinventer



le réflexe vélo

- Des séances de sensibilisation à la sécurité à vélo en direction des écoliers et collégiens.
- Un événement périodique, familial et convivial

« L'Union en piste(s) »

Sortie découverte des nouveaux aménagements cyclables et des projets en cours



informer

des itinéraires balisés pour vélos et piétons



le jalonnement

- 4 « boucles » vélos repérées

Boucle centre

Boucle Nord

Boucle Sud

Boucle « métro »

- Un réseau cyclable doté de panneaux directionnels spécifiques balisant chacune des boucles.

- Un plan général de situation de type « relais informations services » (itinéraires cyclables et pédestres).



fier & relier

parcourir autrement la ville et la métropole



se déplacer intra et extra muros

- Développer l'intermodalité (vélo + Linéo 9 et vélo + métro A et B)
- Relier les principaux services publics communaux
- Relier les espaces verts et centre culturels municipaux
- Déployer du mobilier urbain spécifique pour le stationnement des vélos.



le vélo je m'y mets

- En France, près de 50% des trajets en voiture fait moins de 3 km, ce qui représente 15 min de vélo.
- Un vélo roule en ville en moyenne à une vitesse de 15 km/h, contre 14 km/h pour une voiture !
- Le vélo c'est bon pour la santé : L'exercice physique diminue les risques de maladie (5,6 Mds d'€ par an d'économies pour sécurité sociale)
- Le vélo c'est bon pour la qualité de l'air : pas de CO2, pas de particules fines...
- Le vélo c'est bon pour le portefeuille : Coût annuel d'achat : 800 Euros contre 5300 euros annuel pour une voiture !

Le vélo s'adapte à tous les besoins et reliefs (vélos pliables, électriques, cargos...)



mairie-lunion.fr



[appli l'union connect](#)



fb.com/villedelunion

L'Union ville cyclable. Publication éditée par la Mairie de L'Union. Création et photos : service communication.
Mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées, 31240 L'Union.
Tél. 05 62 89 22 89. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE